



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **STYLAÉ**
Adresse requise : **5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles**
N° d'identification : **984 926 295**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce



N° d'inscription du greffe : n°2024NFO00168 prise le 12/04/2024 N° d'inscription national : n°78032024FC00167		Montant garanti *
Date de péremption : 12/04/2034		
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : Adresse : Au profit de : Domicile élu : Nature du fonds : Acte : Type de l'acte : En date du : Désignation du bien : Siège du fonds grevé : Intérêt : Date d'exigibilité :	STYLAE 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France, 19 rue du Louvre 75001 Paris 1er Arrondissement 26/28 rue Neuve Tolbiac, CS 31944 - 75633 PARIS CEDEX 13 Commercial Acte sous seing privé 08/04/2024 Un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles 4,45 05/08/2031	370 000,00 Euros
N° d'inscription du greffe : n°2024NFO00319 prise le 15/07/2024 N° d'inscription national : n°78032024FC00318		Montant garanti
Date de péremption : 17/07/2034		
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : Adresse : Au profit de : Domicile élu : Nature du fonds : Acte : Type de l'acte : En date du : Désignation du bien : Siège du fonds grevé : Intérêt : Date d'exigibilité :	STYLAE 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles MOULINS DE CHERISY - LETHUILLIER, 14 Rue de Paris 28500 Chérisy 14 rue de Paris 28500 Chérisy Commercial Acte sous seing privé 22/05/2024 Un fonds de commerce de : boulangerie pâtisserie, traiteur, glacier, chocolaterie, viennoiserie, vente de boissons et produits alimentaires en boutique 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles 5,90 03/05/2027	50 300,00 Euros

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Versailles
 Délivré le : 15/01/2026 à 13:48:13
 Etat du chef de : STYLAE, 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles
 Requis par : JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY

Le greffier



[Signature]

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Néant

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Versailles

Délivré le : 15/01/2026 à 13:48:13

Etat du chef de : STYLAE, 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles

Requis par : JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY

Le greffier



Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Versailles

Délivré le : 15/01/2026 à 13:48:13

Etat du chef de : STYLAE, 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles

Requis par : JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY

Le greffier



Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution*

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Versailles

Délivré le : 15/01/2026 à 13:48:13

Etat du chef de : STYLAE, 5 Rue Marcel Sembat 78800 Houilles

Requis par : JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY

Le greffier



C. Plu

